

**LA GRANDE RIGOLE  
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES  
DE LA GARETTE-SANSAIS  
CHEZ M. MICHEL TOUSSAINT  
13, RUE DES GRAVÉES  
79 270 SANSAIS**

## **Procès-Verbal de l'assemblée générale constitutive du 29 avril 2022**

Le 29 avril 2022 à la salle des fêtes du Châtelet - La Garette 79270 SANSAIS

Le 29 avril 2022 à 18h30, les membres fondateurs de LA GRANDE RIGOLE - *Association de sauvegarde et de valorisation des patrimoines de la Garette-Sansais* - se sont réunis en assemblée générale constitutive à la salle des fêtes du châtelet 79270 SANSAIS.

En présence de :

Jean-Luc Grellier, 25 bis rue des Gravées 79270 La Garette – Sansais / Membre fondateur  
Laurence Lamy, 25 bis rue des Gravées 79270 La Garette – Sansais / Membre fondateur  
Michel Toussaint, 13 rue des Gravées 79270 La Garette - Sansais / Membre fondateur  
Arnaud Viger, 1 bis rue Porte du Marais 79270 La Garette – Sansais / Membre fondateur

Berny-Tarente Jean-François  
Berny-Tarente Anne  
Bouhier Claude  
Bouhier Corinne  
Bouhier Claude  
Brangier Patricia  
Butet Eric  
Cadet Madeleine  
Cadet Jacques  
Cante Gérard  
Cante Jacqueline  
Chatelin Jean-Claude  
Chatelin Myrienne  
Codet Gilles  
David Frédéric  
Gaillard Romain  
Garnier Adèle  
Houmeau Yannick  
Juchault Philippe  
Largeaud Michel  
Le Luherne Charles  
Mady Chloé  
Mady Thibault  
Martin René



Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page, including the initials 'L.L.'.

Molet Maguy  
Molet Sasha  
Pailloux Richard  
Perget Léa  
Pommier Christian  
Riffault Sylvie  
Riffault Bernard  
Rogeon Gaëtan  
Tardy Philippe  
Xanatre Sandra

Sont mentionnés sur cette liste uniquement ceux / celles qui ont inscrit leurs noms sur la feuille d'émargement.

### **L'assemblée générale désigne :**

Laurence Lamy en qualité de présidente de séance.

Michel Toussaint, Arnaud Viger, Jean-Luc Grellier, en qualité de secrétaires de séance.

### **Ordre du jour**

La présidente de séance rappelle que l'assemblée générale constitutive doit statuer sur l'ordre du jour suivant :

Introduction

Aux origines ...

Objectifs ; valorisation des patrimoines de La Garette – Sansais

Lecture des statuts proposés pour :

- Définir l'objet de l'association
- Adopter les statuts
- Organiser l'association (élection du conseil d'administration, élection du bureau, montant des cotisations)

Perspectives / projets 2022

Idées 2023

### **Déroulement**

La présidente de séance expose le cadre de l'assemblée générale constitutive et les motifs du projet de création de l'association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Elle donne la parole à Michel Toussaint pour expliquer les origines du projet de la création en lien avec une passion partagée avec Philippe Juchault depuis 2006 / 2007.

Michel Toussaint expose la réalisation de recherches et de collectages qui représentent aujourd'hui :

- De nombreuses photos (2900 de papillons du Marais (60 espèces jour / 513 de nuit), 225 espèces – env. 1000 photos de plantes et arbres du Marais, env. 100 photos de beaux oiseaux du Marais, et environ 200 photos diverses et variées (coléoptères ...), 24 classeurs avec fiches documentées (papillons et plantes), 90 à 100 panneaux pédagogiques ...)
- Des panneaux pédagogiques d'exposition (90 à 100)
- Un diaporama fait avec Neil Wilding et un autre en cours de réalisation avec Eric Butet qui pourra être mis à disposition des scolaires

  
L.L.

- La fourniture de leurs photos de papillons à OPIE par le relais de Antoine Guyonnet qui valide leurs déterminations et les met sur le site « Papillons de Poitou Charentes » (sous site Lépidoptères du Poitou Charentes)

La présidente de séance précise également que depuis plusieurs années de nombreux habitant(e)s ont envie de réunir, collecter l'existant des patrimoines sur plusieurs thématiques dont le naturel, l'Histoire et le culturel et de le partager, le valoriser.

Après exposition du projet par la présidente de séance, l'assemblée générale décide à l'unanimité de constituer une association dénommée **La Grande Rigole - Association de sauvegarde et de valorisation des patrimoines de La Garette-Sansais** et dont l'objet sera de **regrouper toutes celles et ceux qui veulent être associés à l'étude et à la réalisation de tout projet et/ou action tendant à promouvoir, à protéger, à mettre en valeur les patrimoines historique, culturel et naturel de La Garette-Sansais et d'en assurer la promotion et la connaissance par le développement d'activités de découvertes, d'animations, de publications.**

Elle donne lecture des statuts de l'association et met en adoption le nom proposé **La grande Rigole - Association de sauvegarde et de valorisation des patrimoines de La Garette-Sansais**. Une remarque est alors soulevée sur le fait que ce nom est déjà utilisé pour une conche et/ou d'autres organismes. La grande Rigole a également été nommée *La Grande Rigole de La Garette* et *La Grande Rigole de la rive gauche*. Les membres fondateurs pensent que d'ajouter la mention « de la Garette » pourrait porter à croire que l'association occulte Sansais. Il est alors précisé qu'aucune autre association ne semble porter ce nom aujourd'hui. Une vérification sera réalisée auprès de la Préfecture des Deux-Sèvres.

La présidente poursuit la lecture des statuts et propose à l'assemblée de réagir au fur et à mesure des articles proposés.

Une question est posée pour savoir si Sansais est concerné par les actions de l'association. Les membres fondateurs confirment que le périmètre de l'association est bien celui de la commune.

**L'assemblée générale constitutive adopte les statuts à l'unanimité.**

A la suite de l'adoption des statuts, il est proposé à l'assemblée de faire candidature pour désigner les membres du conseil d'administration de l'association.

**14 personnes sont candidates et élues à l'unanimité par vote à main levée au conseil d'administration :**

Mme Anne Berny-Tarente  
Mme Patricia Brangier  
M. Jean-Claude Chatelin  
Mme Adèle Garnier  
M. Jean-Luc Grellier  
M. Yannick Houmeau  
M. Philippe Juchault  
Mme Laurence Lamy

Handwritten signatures and initials in the bottom right corner of the page. There are two distinct signatures, one appearing to be 'W.P.' and another more stylized one, followed by the initials 'L.L.'.

Mme Chloé Mady  
M. Thibault Mady  
M. René Martin  
M. Gaëtan Rogeon  
M. Michel Toussaint  
M. Arnaud Viger

Le conseil d'administration procède ensuite à l'élection des membres du Bureau.

### **Sont élus à l'unanimité par vote à main levée**

Président : M. Michel Toussaint  
Vice-présidente : Mme Laurence Lamy  
Trésorière : Mme Anne Berny-Tarente  
Trésorière-adjointe : Chloé Mady  
Secrétaire : M. Jean-Luc Grellier

*NB : Pour raison médicale, Mme Anne Berny-Tarente a informé les membres fondateurs, en date du 3 mai, de son impossibilité de maintenir son engagement au CA et au bureau.*

Le **siège social** et la domiciliation de l'association sont au domicile du Président soit au 13, rue des Gravées, 79270 La Garette-Sansais.

Il est ensuite évoqué le sujet de la **cotisation** : celle-ci est fixée à 15€ par personne, elle est gratuite pour les moins de 25 ans.

La cotisation pour les membres bienfaiteurs est à partir de 20 euros.

La cotisation pour les adhérents est à 30 euros.

Il est alors demandé si des tarifs de famille seraient mis en place pour les couples et/ou les familles. Il est répondu de manière défavorable dans un premier temps.

Un éventuel commissaire aux comptes pourra être nommé selon les ressources de l'association.

M. René Martin précise qu'il pourra nous venir en aide sur la thématique des oiseaux du Marais : il a recensé 76 espèces.

**Il est alors précisé que chaque personne de l'assemblée a des connaissances, un savoir qui sera utile à l'association et chacun est invité à proposer ses services pour mettre ce savoir à disposition de toutes/tous.**

L'assemblée générale constitutive donne pouvoir aux quatre membres fondateurs pour réaliser les démarches nécessaires de constitution de l'association, de déclaration de l'association et d'insertion d'un extrait de cette déclaration au journal officiel.

Les prochaines étapes 2022 sont évoquées :

- Compte rendu de l'assemblée générale constitutive
- Dépôt des statuts en Préfecture des Deux-Sèvres



- Information de l'existence de l'association et de son objet auprès des institutions, de la presse, des citoyens ...
- Création des commissions (patrimoine naturel, historique & culturel ; communication ...)
- Création d'une identité (site internet / logo...)
- Mise en œuvre des premiers projets de valorisation autour du patrimoine naturel de Michel Toussaint et de Philippe Juchault (mise en ligne d'une partie des inventaires avec accès libre et contrôlé)
- Faire un relevé avec visuels des 573 espèces de papillons recensés dans les communes du Marais (commission patrimoine naturel ?)

Idées de projets 2023 pour l'association :

- Mise en place d'un collectage - patrimoine immatériel
- Récolement de l'existant – documents ...
- Projets commissions
- Mise en place de visites guidées ( ?)

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h.

La présidente de séance : Mme Laurence Lamy



Les secrétaires de séances : Messieurs Jean-Luc Grellier, Michel Toussaint, Arnaud Viger



